



Politique sur le choix des technologies, les normes ouvertes/libres, Logiciels libres et Logiciels propriétaires

Vision et mission de SchoolNet Africa

SchoolNet Africa (SNA) cherche à améliorer l'accès, la qualité et l'efficacité de l'éducation par l'utilisation des technologies de l'information et de communication (TIC) dans les écoles africaines. SchoolNet Africa travaille principalement en collaboration avec les étudiants, les enseignants, les décideurs et les praticiens par le biais des organisations SchoolNet basées dans toute l'Afrique.

La vision de SchoolNet Africa est celle de développement pour tous les enfants et pour toute la jeunesse Africaine par l'accès à l'éducation, à l'information et à un savoir de qualité basé sur leur utilisation efficace des TIC.

La mission de SchoolNet Africa est de soutenir les SchoolNets (réseaux scolaires) nationaux à travers l'Afrique en mobilisant les ressources, en mettant sur pieds partenariats et connaissances efficaces dans le but de promouvoir l'éducation par l'utilisation durable des TIC dans les écoles africaines.

SchoolNet Africa soutient et renforce

- Le droit de chaque enfant africain à avoir accès à l'éducation, à l'information et au savoir
- L'accès abordable et durable aux TIC pour les écoles africaines en utilisant une variété de solutions
- La création d'un contenu éducatif numérique et localement développé
- L'expression par la reconnaissance des langues indigènes africaines
- Les partenariats de multi dépositaires d'enjeu dans un cadre de développement progressif
- L'égalité de genre et le développement de la Femme
- La réalisation des objectifs de l'ÉDUCATION POUR TOUS et les buts de développement du millénaire de l'ONU

Concepts et Définitions

Pour les objectifs de ce document,

Les logiciels propriétaires sont définis comme des logiciels :

- Fournissant un droit d'utilisation limité aux utilisateurs
- Ne fournissant pas le code source
- Ne permettant pas leur modification, leur création et leur redistribution

Pour l'achat et/ou l'utilisation continue de tels logiciels, les fournisseurs de ces logiciels propriétaires exigent des frais.

Comme exemples de logiciel propriétaires : Microsoft Office et Macromedia Dreamweaver.

Les logiciels libres sont définis comme logiciels distribués sous licence répondant aux exigences de la définition de source libre fournie par l'initiative source libre à l'adresse www.opensource.org/docs/definition.php. Notamment, les dispositions principales suivantes :

- La licence du logiciel permet une redistribution libre.
- Le logiciel est distribué avec son code source.
- La licence permet la modification et la création des travaux dérivés du logiciel original.

Quelques exemples de Licences des logiciels libres sont ceux du GPL¹ (exigeant les licences GPL des travaux dérivés) et la licence BSD² (permettant la distribution commerciale et/ou restreinte des travaux dérivés).

Linux¹ et FreeBSD² sont des exemples de logiciels d'exploitation de source libre. La suite Office OpenOffice.org et le serveur Web Apache³ sont des exemples des applications de source libre. Nous devons noter que les applications des logiciels de source libre n'exigent pas nécessairement les logiciels d'exploitation de source libres. Plusieurs applications de source libre fonctionnent également dans les environnements de logiciels propriétaires et quelques applications de source libres fonctionnent uniquement dans les environnements de source libre.

Les **Freeware** sont des logiciels pouvant être utilisés et distribués sans restrictions ou frais, mais qui pourraient ne pas être conformes à la définition des logiciels libres ci-dessus (Par exemple n'étant pas distribué avec leur code source). [Note le terme "logiciel gratuit" comme utilisé par la fondation des logiciels gratuits se rapporte aux logiciels libres avec des licences style-GPL plutôt qu'au freeware.]

Pegasus Mail est un exemple de freeware.

Les normes libres permettent l'interopérabilité entre applications et équipements des fournisseurs différents. Les normes libres sont :

- Développées de façon ouverte et libre, documentées en détail et publiées
- Peuvent être implémentées gratuitement
- Contrôlées par une organisation fournisseur neutre.

Les protocoles IMAP et HTTP sont des exemples de normes libres utilisées sur Internet ; les caractéristiques HTML et XML et les ensembles divers de normes XML permettant les échanges des données entre applications fonctionnant sur les mêmes plateformes ou des plateformes différentes.

Contenu ou logiciel à **Plateforme indépendant** est un contenu pouvant être utilisé ou un logiciel pouvant être installé sur tous les logiciels d'exploitation les plus largement répandus ou utilisés.

Les fichiers PDF et les pages Web HTML sont des exemples de contenu à plateforme indépendant. Les applications Java sont des exemples des applications à plateforme indépendant. Pour les applications Web ; Apache et PHP sont les environnements relativement à plateforme indépendant, vu qu'ils supportent la plupart des principaux logiciels d'exploitation.

Nous devons cependant noter que l'indépendance des plateformes ne garantit pas nécessairement la compatibilité retour - par exemple pas tous les browsers Web utilisés supportent tous les dispositifs des dernières caractéristiques HTML.

¹ www.linux.org

² www.freebsd.org

³ httpd.apache.org

Les logiciels libres tendent à être à plateforme indépendant. Cependant, il est possible qu'une **application de source libre** soit à **plateforme dépendant**, demandant des logiciels d'exploitation ou des environnements propriétaires pour fonctionner.

Les exemples des applications de source libre à plateforme dépendant : des applications Web de source libre créées en utilisant des pages ASP dépendantes du serveur web Microsoft IIS ou d'une application de base de données créée dans Microsoft Access et pouvant être partagée et modifiée par d'autres utilisateurs de Microsoft Access

Le coût total des droits de propriété (TCO) se rapporte aux coûts directs et indirects d'acquisition, d'opération et de maintenance d'une solution technologique y compris les coûts du logiciel, du prix d'achat initial, du déploiement, de la formation, du support et de la maintenance. Ces coûts doivent être mesurés sur un certain nombre d'années encore appelé durée de vie du système.

La convenance à la tâche (ou l'aptitude à la tâche) se rapporte au point auquel une application ou un environnement répond aux exigences de ses utilisateurs. Ceci pourrait inclure la manière dont l'application permet aux utilisateurs d'être productifs et le degré de compatibilité avec d'autres formats des fichiers ou applications généralement utilisés.

Principes technologique

En tenant compte de la vision et de la mission de SchoolNet Africa présentées ci-dessus, concernant les TIC dans l'éducation, deux soucis principaux reviennent sur l'agenda de SNA :

- Le but des TIC dans un contexte éducatif est de promouvoir l'accès au plus grand choix possible d'informations et d'opportunités dans le domaine éducatif et de faciliter l'acquisition des qualifications et des compétences exigées pour le développement des sociétés du savoir.
- Les TIC devraient être aussi largement disponibles et aussi extensivement utilisés que possible dans les circonscriptions de SNA (SNA et ses réseaux scolaires nationaux) - les enfants dans les écoles africaines, les enseignants dans les écoles africaines, les gouvernements et les organisations travaillant dans le but de soutenir et de développer l'éducation en Afrique.

Résultant des faits précédant, SchoolNet Africa pensent que :

- Les deux critères permettant de choisir des technologies appropriées dans des contextes éducatifs devraient être : la convenance éducative et le coût total des droits de propriété.
- S'assurer que les intérêts à long terme des utilisateurs sont mieux servis en adoptant des solutions de norme de base à interopérabilité élevée et le plus répandu que possible, le développement des logiciels d'application et le contenu à plateforme indépendant.
- Les techniques des TIC enseignées au niveau scolaire devraient être à but non lucratif (fournisseur neutres), en mettant l'accent sur le développement des qualifications génériques transmissibles s'appliquant à une classe d'applications et/ou de technologies.

Recommandations

technologiques

Bien que SchoolNet Africa ne soit pas principalement impliqué dans le choix ou l'acquisition des technologies pour utilisation dans les écoles, il peut de temps en temps adopter des positions de lobbying, faire des recommandations, influencer les processus décisionnels dans lesquels ils sont impliqués ou soutenir la propagation ou l'utilisation plus répandue des technologies particulières.

SchoolNet Africa accomplira cela :

- Sur la base de sa compréhension des meilleures pratiques dans le domaine des technologies de l'éducation dans les écoles Africaines, informé par la convenance de l'objectif et le coût total des droits de propriété;
- Sur la base des recherches indépendantes n'étant pas financées ou à fournisseur;
- Sur une base non exclusive.

Politique des normes libres

SchoolNet Africa soutient dans la mesure du possible l'utilisation et la promotion des normes libres. Les normes libres forment un catalyseur principal d'interopérabilité, renforcent la capacité des utilisateurs de technologies à choisir et à changer de fournisseurs ; augmentent le degré auquel l'information et les contenus pourraient être le plus facilement et le plus largement échangés.

- Dans le domaine du contenu en ligne (sur Internet), SchoolNet Africa sera en faveur des fichiers formats libres à plateforme indépendant.
- Dans le domaine de E-apprentissage (apprentissage en ligne), SchoolNet Africa ira pour les contenus conformes aux normes d'industrie permettant la portabilité des contenus entre les systèmes de gestion d'apprentissage.
- Dans le domaine des services et applications de réseaux, SchoolNet Africa sera en faveur des services basés sur les normes et des applications client et serveur qui soutiennent les normes libres.

Politique logiciels

Valeur socio-économique

SchoolNet Africa remarque la croissante maturité et l'acceptation industrielle des solutions de logiciels libres pour les applications serveur et bureau ainsi que les logiciels d'exploitation. Il est également dit que les logiciels libres ont des avantages indirects de développement Socio-économique en Afrique :

- Les logiciels libres peuvent réduire les barrières d'accès aux utilisateurs, aux écoles, aux ONG et aux PME en éliminant les coûts de licences des logiciels et dans certains cas réduire les coûts de matériel.
- Les logiciels libres peuvent promouvoir l'innovation et l'esprit d'entreprise vu que les outils sophistiqués de logiciels sont gratuitement disponibles comme modules.
- Les logiciels libres peuvent promouvoir la localisation et la personnalisation par exemple en implémentant les traductions en langues locales, particulièrement où les fournisseurs des logiciels propriétaires pourraient ne pas voir un intérêt à le faire.
- Les logiciels libres pourraient contribuer à réduire les dépenses dans le domaine des TIC en Afrique, améliorant la balance commerciale du continent Africain.
- Les secteurs où les logiciels sont développés à but non lucratif tel que dans le secteur de développement, développer ces logiciels en source libre et dans les environnements à plateforme indépendant fournit un plus grand retour en investissement vu que le nombre potentiel d'utilisateurs pouvant adopter ou adapter ledit logiciel est plus large

Niveau de champ d'enjeu

Comme décrit ci-dessus, les logiciels d'utilisation dans les contextes éducatifs devraient être principalement choisis sur la base de la convenance dans le domaine éducatif et du coût total des droits de propriété avec les logiciels libres et les logiciels propriétaires comparés sur un niveau de champ d'enjeu.

Là où la proposition de valeur de source libre ou de logiciel propriétaire est la même dans une situation donnée, les logiciels libres devraient être préférés vu les avantages indirects qu'ils possèdent pour un développement socio-économique à plus grande échelle.

Utilisation et développement Internes des logiciels

Dans ses opérations internes, SchoolNet Africa considérera les plateformes et solutions de logiciels propriétaires ainsi que celles des logiciels de source libres.

Dans les cas où SchoolNet Africa est impliqué dans les activités de développement ou de personnalisation des logiciels, toutefois que les coûts d'utilisation des logiciels et environnements libres sont inférieurs ou égaux à ceux des logiciels propriétaires, SchoolNet Africa est en faveur des outils et des environnements de logiciels libres. SchoolNet Africa considère également à maximiser l'utilité potentielle à d'autres entités éducatives de logiciel ou de systèmes qu'il produit.

Dans les cas où SchoolNet Africa travaille dans le développement d'un code source qui pourrait être utile à une audience plus large, SchoolNet Africa s'efforce à publier un tel code source en temps opportun en utilisant une licence de logiciel de source libre.

Dans les cas où SchoolNet Africa entreprendra la personnalisation ou le développement des logiciels de source libres, SchoolNet Africa cherchera autant que possible à collaborer avec/et à contribuer dans les projets de source libres.

Recherche et collaboration

Reconnaissant le fait que le domaine des logiciels de sources libres forme une filière dynamique et croissante, par le biais de la recherche et des collaborations avec d'autres organismes ayant des intérêts semblables, SchoolNet Africa continuera à explorer la valeur et l'impact des projets de logiciels de sources libres dans l'éducation.

Rapports avec les Fournisseurs

SchoolNet Africa travaille en collaboration avec un ensemble de compagnies du secteur privé partageant un intérêt mutuel dans le développement de l'utilisation et de l'accès aux TIC en Afrique. Ces partenariats peuvent impliquer collaboration, fourniture des ressources d'une forme ou de l'autre ainsi que le financement.

SchoolNet Africa entre dans de tels partenariats sur une base non exclusive, afin d'avancer les objectifs de ses programmes et aussi conserver les intérêts de ses constituants.